

“Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur” . Voltaire

Al-watwan

26e année. N°1512 du vendredi 26 février 2010. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Petan Mognihazi

Mise en œuvre du statut de Rome de la Cpi

Une synergie de lutte contre les crimes de guerre et de génocide

L'Action mondiale des parlementaires a ouvert hier, jeudi 25 février à l'Assemblée nationale, les travaux de la conférence internationale sur la "loi de mise en œuvre dans les pays africains de l'Océan indien du statut de Rome relatif à la Cour pénale internationale". Pendant deux jours, la cinquantaine de participants, vont se pencher sur des questions importantes relatives à la justice universelle, à l'égalité et à l'équité ainsi qu'aux valeurs humaines basées sur l'Etat de droit.



Lire page 3

LIRE EGALEMENT

Tournante, ça va, ça vient...

"Monsieur le gouverneur est souffrant et ne peut vous recevoir". C'est en ces termes diplomatiques que Mohamed Ali Attoumane, assurant l'intérim du directeur de cabinet du gouverneur de Mwali, a éconduit une délégation de la presse pour une demande d'entretien avec le gouverneur dans la matinée du 24 février à son domicile privé. Mais en fait qu'est ce qui se cache derrière tout ça ?

Lire en page 2

Restitution de la monographie de l'intercommunalité de Mwalimdjini-Djando

La salle de conférence de l'Afc de Fomboni a servi de cadre aux quatre consultants de la Fadesim pour restituer la monographie de l'intercommunalité de Mwalimdjini et Djando devant les représentants des services déconcentrés de l'Etat, les délégués villageois, les représentants des partenaires intervenant dans la zone et des acteurs socio économiques de la région.

Lire page 2

Le directeur de l'agence des investissements à Mohéli

Le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements, Daoud Saidali Tohir, a effectué le mercredi 24 février, un voyage de 24 heures à Mohéli.

Lire page 2



Sommet de l'Easbrig : huit chefs d'Etat à Moroni

Selon le chargé de la Défense, lors du dernier sommet de l'Union africaine, le chef de l'Etat a invité personnellement les chefs d'Etat de l'organisation et huit d'entre eux ont donné leur accord de participation.

En ce qui concerne les préparatifs, Mohamed Bacar Dossar a déclaré que tout sera prêt pour l'événement : "la route Moroni-Hahaya sera achevée d'ici là et une campagne de nettoyage de la ville de Moroni sera aussi entreprise", a précisé la haute autorité. En ce qui concerne la sécurité, le responsable de la Défense a soutenu que "les Comores ne sont pas un pays en guerre et que leurs invités ne courent aucun risque".

Lire page 3

REPORTAGE

Reprise des cours à l'université

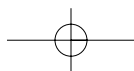
Site de Mvuni, le casse-tête de la route

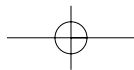
Alors que la reprise des cours se dessine un peu partout, dans certains établissements et sites, les obstacles au réveil de la longue grève des enseignants peuvent paraître pour le moins insolite. Le site de Nvuni est de ceux-là.

Reportage



Lire en dernière page





Le directeur de l'Agence des investissements à Mohéli

Au cours de la matinée, trois dossiers ont été examinés et approuvés. Il s'agit de deux projets sur le bâtiment et travaux publics, et un autre sur la riziculture et aviculture. Au cours de sa mission Tohir compte finaliser l'ouverture d'une antenne de l'agence à Mohéli.

Le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements, Daoud Saidali Tohir, a effectué le mercredi 24 février, un voyage de 24 heures à Mohéli. A l'occasion, le Comité technique des agréments a tenu, dans les locaux de la Chambre de commerce de Fomboni, sa première réunion dans l'île. Comme stipulé dans les textes, y ont été conviés

des représentants d'organismes étatiques comme les impôts, les affaires économiques et les douanes, et des représentants du monde économique dont la chambre de commerce, le Vuna Djema...

Pour Tohir, l'agence a pour mission de promouvoir, faciliter, et suivre les investissements. Pour y parvenir, il a été mis en place un système d'agrément qui lie un porteur de projet à l'Etat. Le bénéficiaire jouit

d'un certain nombre d'avantages prévus dans le nouveau code des investissements notamment des exonérations douanières et fiscales sur les équipements et matières premières et ce pour une période de dix ans.

Au cours de la matinée, trois dossiers ont été examinés et approuvés. Il s'agit de deux projets sur le bâtiment et travaux publics, et un autre sur la riziculture et aviculture. Au

cours de sa mission, Tohir compte finaliser l'ouverture d'une antenne de l'agence à Mohéli. *"Pour l'heure toutes les conditions semblent réunies pour cette ouverture car un matériel informatique est disponible tout comme le personnel. Nous allons régler lors de cette présente visite tous les problèmes liés à l'installation dans un local approprié"*, a-t-il assuré. Revenant sur le comité, il affirme que contrairement au

passé où les agréments étaient délivrés comme on dit, à la tête du client, les comités actuels agissent en toute transparence et indépendance et leurs décisions sont sans appel. Il a tenu à rappeler que depuis la mise en place de l'agence en janvier 2009, 67 demandes ont été examinées et 62 ont reçu leur agrément dans les trois îles.

Riziki

Les participants ont réagi quelquefois par des vifs mais très courtois échanges qui ont permis d'enrichir considérablement les travaux exposés. Attoumane Kassime, visiblement satisfait des travaux accomplis, a exhorté chacun de redoubler d'efforts et toujours dans l'esprit participatif pour la suite des travaux du processus.

Monographie de l'intercommunalité de Mwalimdjini-Djando Echanges quelquefois vifs mais très courtois

La salle de conférence de l'Alliance franco-comorien de Fomboni a servi, dans la matinée du 24 février, de cadre aux quatre consultants de la Fédération des acteurs du développement économique et social de Mohéli (Fadesim) pour restituer la monographie de l'intercommunalité de Mwalimdjini et Djando devant les représentants des services déconcentrés de l'Etat, les délégués villageois, les représentants des partenaires intervenant dans la zone et des acteurs socio économiques de la région.

L'animateur local du projet Coopération décentralisée qui finance le processus de communi-

sation aux Comores, Attoumane Kassime, a été le premier à prendre la parole. Il a notamment évoqué le fait que son projet a soutenu ce processus de la communalisation en appuyant le renforcement des capacités à l'endroit de huit organisations non gouvernementales dont deux de Mohéli sur l'élaboration de plans de développement communal qui s'est déroulé avec une phase théorique d'une semaine et une phase pratique de trois semaines dans la commune de Hamanvu.

Tohir Mohamed de la Fadesim lui succédant au micro a fait part à l'assistance des différentes phases qui ont amené à l'élaboration de la monographie. Il a surtout insisté sur l'aspect participatif de la méthodologie appliquée. Ce fut par la suite, le tour des quatre consultants menés de main de maître par Fahar Ben



Issa d'exposer à l'assistance aidé de flip shart et de vidéo projecteur, les résultats des enquêtes menées sur le terrain et le diagnostic institutionnel des trois communes.

Les participants ont réagi quelquefois par des vifs mais très courtois échanges qui ont permis d'enrichir considérablement les travaux exposés. Attoumane Kassime, visiblement satisfait des travaux accomplis, a exhorté chacun de redoubler d'efforts et toujours dans l'esprit participatif pour la suite des travaux du processus.

Le témoin est passé à l'équipe des consultants du Centre des ressources de Mohéli qui doit, à son tour, restituer la monographie de l'intercommunalité de Mledjele le samedi 27 février.

Riziki

Tournante, plus ça vient, moins c'est claire...

Une chose est sûre. Tout le monde est assis entre deux chaises toutes éjectables : paraître comme l'unique défenseur de la tournante pour s'attirer les faveurs des électeurs mohéliens, et être en même temps en bon terme avec le chef de l'Etat pour obtenir son soutien personnel qui ouvrirait à certaines portes.

« Monsieur le gouverneur est souffrant et ne peut vous recevoir ». C'est en ces termes diplomatiques que Mohamed Ali Attoumane, assurant l'intérim du directeur de cabinet du gouverneur de Mwali, a éconduit une délégation de la presse pour une demande d'entretien avec le gouverneur dans la matinée du 24 février à son domicile privé.

Des éléments des forces de sécurité auraient reçu quelques temps plutôt ce même refus poli. Plusieurs sources concordent à dire que depuis la veille, il est saisi d'une de ses colères et ne daigne plus s'entretenir qu'avec le seul président du conseil de l'île.

Cette colère serait due à un voyage que deux délégations de la mouvance présidentielle et de l'autorité de l'île avaient convenu de faire le mardi 23 février pour aller rencontrer le chef de l'Etat et ficeler de manière définitive le dossier de la tournante avant la tenue du congrès. Mais voilà. Alors que la liste de la délégation communale a été dressée un coup de fil de Bianrifi

Tarmidhi et Chabouhane, à partir de la capitale fédérale, juge l'initiative "inopportune". Pourtant Fouad Mohadji, le ministre de la Fop est catégorique sur le fait que "ce sont bien ces mêmes personnalités qui sont à l'origine de ce processus". A ce propos, le gouverneur aurait une dent contre celui qui a toujours été son imminence grise. Il craint qu'on ne soit pas en train de le tourner en bourrique en lui disant tout et le contraire de tout en un moins de temps.

NOTABLES ET NATION

Dans sa colère il aurait lancé : "que ceux qui veulent rester avec moi restent et ceux qui veulent suivre le député de Nioumachioi s'en aillent". Mohamed Ali Said se serait même désengagé de toute "activité politique", notamment autour de la tournante et aurait même intimé l'ordre à son épouse "de ne jamais mettre son pied à un meeting de soutien au 26 mai 2010".

Bianrifi ne serait pas non plus en odeur de sainteté du côté de l'opposition où certains

le traitent de "grand manipulateur dont l'objectif serait de se rapprocher du président de la République afin de pouvoir s'offrir les moyens de sa campagne électorale". Réaction de l'ancien Premier ministre : "nous ne sommes pas du temps d'Abdallah où les affaires de la Nation se réglaient par délégations de notables interposées."

La tournante ça se règle au congrès et nulle part ailleurs". S'il lui arrive d'en discuter avec des dignitaires du pouvoir central, cela ne signifie qu'il soit de connivence avec qui que ce soit. Sans compter que "je n'ai aucune intention de recourir aux deniers publics pour faire ma campagne électorale".

Pour sa part, le président du conseil de l'île, Moussa Mahoma, affirme qu'ils devaient se rendre à cette rencontre avec le chef de l'Etat. "Mais, lorsque nous avons appris que nous devons constituer une délégation commune avec les Baobabs et avec des délégations des autres îles, nous avons décidé de ne pas prendre part à une démar-

che que nous n'étions pas en mesure de contrôler".

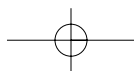
Autre son de cloche dans le camp des sam-bistes. Soilihi Mohamed craint qu'on ait voulu les rouler dans la farine : "Nous avons convenu du voyage, mais ils veulent que nous allions seuls à Moroni pour pouvoir nous accuser, ensuite, de vendeurs de la tournante. Et comme nous sommes des partisans de la tournante..."

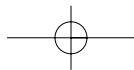
UN PEU DE DISCERNEMENT...

Décidemment, il n'est vraiment pas aisé de se retrouver dans le labyrinthe de ces hommes politiques.

Une chose est sûre. Tout le monde est assis entre deux chaises toutes éjectables : paraître comme l'unique défenseur de la tournante pour s'attirer les faveurs des électeurs mohéliens, et être en même temps en bon terme avec le chef de l'Etat pour obtenir son soutien personnel qui ouvrirait à certaine porte.

Riziki





Mise en œuvre du statut de Rome de la Cpi

Une synergie de lutte contre les crimes de guerre et de génocide

Selon le président de "Action mondiale des parlementaires" (Agp), "cette organisation a été créée dans le but de trouver des réponses aux multiples problèmes qu'un pays ne peut pas résoudre seul". Il estime que la seule difficulté des pays musulmans dans cette loi, vient de ce qu'elle exclut la peine de mort, "alors que certains de ces pays l'appliquent jusqu'à nos jours".

L'Action mondiale des parlementaires a ouvert hier, jeudi 25 février à l'assemblée nationale, les travaux de la conférence internationale sur la "loi de mise en œuvre dans les pays africains de l'Océan indien du statut de Rome relatif à la Cour pénale internationale".

Des représentants de plusieurs pays prennent part à cette conférence, notamment Christine Razanamahasoa, ministre malgache

de la Justice, Adubango Ali Emmanuel, le président du Agp de la République démocratique du Congo, l'ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores, Luc Hallad, ainsi que des parlementaires de Djibouti, de la Tanzanie et de l'île Maurice.

La cérémonie inaugurale a vu la présence du président l'assemblée nationale, des députés ainsi que des membres du gouvernement. Dans son discours de bienvenue, le prési-

dent de la commission parlementaire des Affaires extérieures, Ahmed Abdallah Abderrahmane, s'est réjoui de cette initiative avant de lui souhaiter une bonne réussite.

L'ambassadeur de France, Luc Hallad, a montré l'importance de ces instruments juridiques mondiaux en matière de lutte contre les crimes de guerre et des génocides. Selon lui, "le pays des droits de l'homme se trouve aux premières loges des Nations à avoir adopté la loi relative à la coopération avec la Cpi".

Le président de Action mondiale des parlementaires (Agp) de la Rdc, Adubango Ali Emmanuel, est revenu sur l'histoire et la philosophie de cette organisation. Selon lui, "cette

organisation a été créée dans le but de trouver des réponses aux multiples problèmes qu'un pays ne peut pas résoudre seul". Il estime que la seule difficulté que les pays musulmans rencontrent dans cette loi, ce qu'elle exclut la peine de mort, "alors que certains de ces pays l'appliquent jusqu'à nos jours".

Pour sa part, le président de l'assemblée nationale, Bourhane Hamidou, s'est dit "particulièrement heureux de recevoir les différentes délégations de nos confrères parlementaires" et a rappelé que notre pays a ratifié en 2006 la convention de la Cour pénale internationale (Cpi), en devenant le 101^{ème} Etat membre.

Créée il y a quarante ans, l'Agp

regroupe plus de 1300 parlementaires dans plus de 125 pays dans le monde.

Après la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale dominée par les États vainqueurs (États-Unis, Royaume-Uni, Union des républiques socialistes soviétiques), crée le tribunal de Nuremberg pour juger des crimes des dirigeants nazis. par la suite, la volonté de constituer une Cour pénale internationale refait surface et fait l'objet de longues négociations.

C'est lors d'une Conférence diplomatique, tenue à Rome du 15 juin au 17 juillet 1998, qu'un traité permettant la création d'une telle cour voit le jour. La Cour a son siège à La Haye, aux Pays-Bas.

Elle n'a pas pour but de remplacer les tribunaux des États, mais d'exercer sa compétence lorsqu'un État concerné ne veut pas ou n'est pas en mesure d'engager des poursuites. "C'est toujours aux États qu'il incombe en premier de poursuivre les suspects de crime de guerre devant leurs propres tribunaux". Cette loi relative au statut de la Cour pénale internationale prévoit la prévention et la répression des infractions ainsi que la coopération avec cette Haute Juridiction à compétences internationales.

Le texte du Statut de Rome de la Cour pénale internationale contient les corrections qui ont été communiquées par le Dépositaire le 25 septembre 1998, le 18 mai 1999, le 15 octobre 1999, le 24 mars 2000, le 15 novembre 2000 et le 20 septembre 2001.

Pendant deux jours, la cinquantaine de participants, vont se pencher au tour d'une même table sur des questions importantes relatives à la justice universelle, à l'égalité et équité ainsi que les valeurs humaines basées sur l'Etat de droit.

Ahmed Hassani

Sommet de l'Easbrig : huit chefs d'Etat pourraient faire le déplacement à Moroni

Le directeur de cabinet de la présidence chargé de la Défense, Mohamed Bacar Dossar, a tenu une conférence de presse hier, à l'hôtel Le Moroni, pour faire état de l'évolution des préparatifs du "Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Eastern Africa Standby Brigade" (Easbrig) qui se tiendra aux Comores le 17 mars prochain.

L'organisation de ce sommet dans notre pays est un événement d'une grande importance puisqu'il constitue une occasion de réunir de nombreux chefs d'Etat dans nos murs et un moyen de faire connaître le pays. Le gouvernement central demande une grande mobilisation de toutes les autorités afin de réserver le meilleur accueil possible à ces invités de marque et pour la réussite de ce rendez-vous. Les Comoriens sont un peuple accueillant et, malgré les divergences politiques, ces invités devront être bien accueillis par tout le monde.

Selon le chargé de la Défense, lors du dernier sommet de l'Union africaine, le chef de l'Etat a invité personnellement les chefs d'Etat de l'organisation et huit d'entre eux ont donné leur accord de participation.

En ce qui concerne les préparatifs, le chargé de la Défense a déclaré que tout sera prêt pour l'événement : "la route Moroni-Hahaya sera achevée d'ici là et une campagne de nettoyage de la ville de Moroni sera aussi entreprise", a précisé la haute autorité. En ce qui concerne la sécurité, le responsable de la Défense a soutenu que "les Comores ne sont pas un

pays en guerre et que leurs invités ne cours aucun risque".

A l'adhésion des Comores au sein de cette organisation en 2008, notre pays a eu l'honneur d'assurer la présidence de l'Easbrig pendant une durée deux ans. L'organisation de ce sommet des chefs d'Etat et de gouvernement sera également une occasion de passer le témoin à la Djibouti qui va à son tour assurer la présidence de l'organisation pendant les deux

prochaines années.

L'organisation de ce sommet s'entend par l'agencement de plusieurs réunions qui débiteront le 3 mars prochain et qui se termineront avec le sommet le 17 mars. Dans l'ensemble, près de trois cent délégués sont attendus. Un budget de 100 millions de francs est prévu pour couvrir les frais. Les participants à ce sommet vont prendre en charge leur séjour à l'exception des chefs d'Etat qui

seront à la charge du gouvernement.

L'Easbrig est une organisation de l'Afrique de l'Est composée de dix pays de la corne de l'Afrique, des pays du grand lac et deux de l'Océan indien, à savoir les Comores et les Seychelles. Elle est créée dans le but de mettre en place une force de maintien de la paix, le "Eastern Africa Standby Force" ((Easf) dans la région à l'occasion d'éventuels conflits.

Mariata Moussa



Harmonisation : le gouverneur de Ngazidja donne sa date

Le gouverneur de Ngazidja, Mohamed Abdoulohabi, a proposé "sa" date pour l'harmonisation des élections des chefs des exécutifs de l'Union et des îles lors d'une réunion au palais de Ngazi-Ngome, le jeudi 25 février. Pour lui, c'est 2015 qui est la "mieux adaptée" et la "plus respectueuse du droit". Pour se faire il a suggéré "qu'on maintienne la présidence tournante pour Mohéli en mai 2010 avec le mandat de cinq ans prévu par loi référendaire du 23 mai 2009".

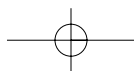
L'autre équation est celle des mandats des exécutifs des îles. Le chef

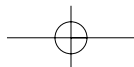


de l'exécutif de Ngazidja a proposé que la fonction des chefs exécutifs des îles "cesse après la fin de leurs mandats respectifs de cinq ans". C'est-à-dire 2012 pour les exécutifs de Ngazidja et Mohéli et 2013 pour celui d'Anjouan. Après la fin de ces mandats, Abdoulohabi suggère qu'aucune élection ne soit organisée au niveau des trois îles avant 2015 pour pouvoir tout aligner avec celle de la présidence de l'Union. Dans ce schéma, "Les forces vives de chaque île devront trouver une tournure concertée afin d'assurer les périodes de transition".

Ks

Consulter notre site
www.alwatwan.net





REPORTAGE

la route qui mène vers le site de Mvuni est à la limite du praticable. L'écrasante majorité des bus de ramassage ne viennent plus jusqu'au site, les étudiants descendent en cours de route et doivent faire le reste du parcours à pieds : "c'est toujours pareil quand il pleut, nous nous trouvons dans l'obligation d'arrêter les cours pendant des jours".

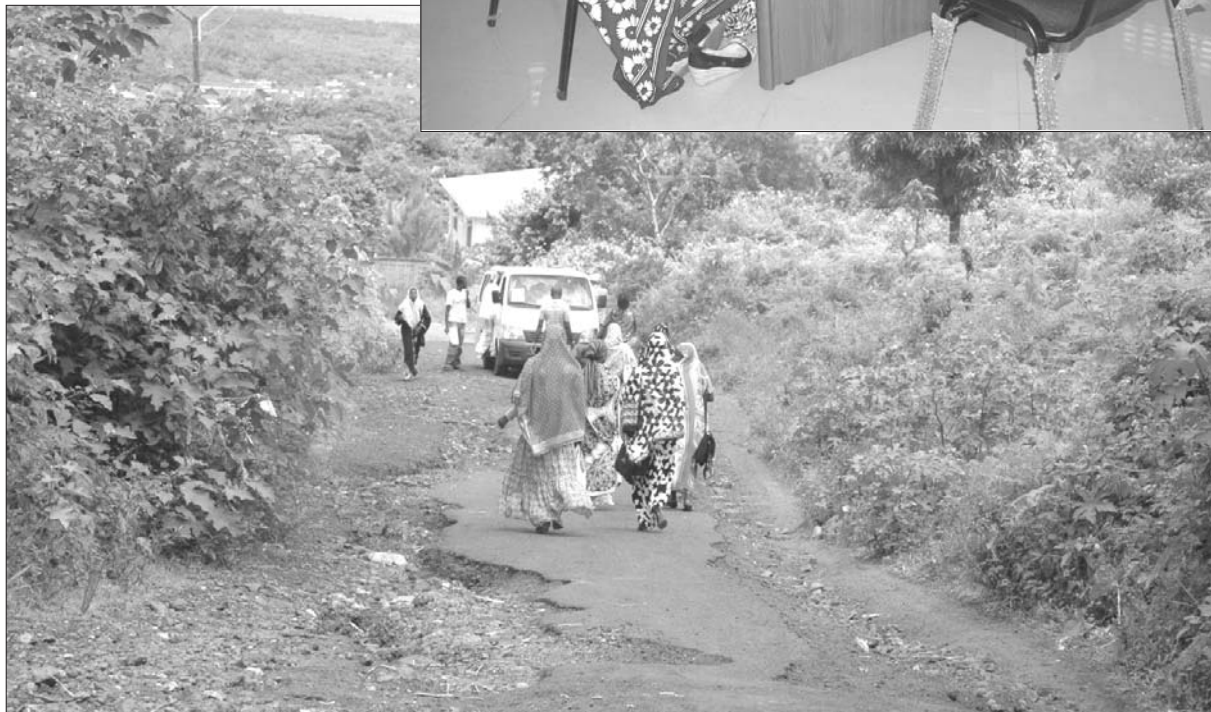
Comme tous les étudiants des autres établissements d'enseignement publics, les étudiants du site de Mvuni ont repris les cours normalement lundi dernier. Selon le chef du département de la faculté des sciences économiques, les enseignants se sont présentés massivement et ont commencé les cours le même jour. Le temps, là-bas, était au "réajustement du calendrier des examens en fonction des cours" puisque certains cours accusent beaucoup de retard. Cependant, il ne semblait y avoir matière à paniquer : "nous allons mettre le paquet et reculer certaines échéances pour rattraper autant que faire se peut le temps perdu" dira Hassan Mgomri.

Autant dire que les examens se dérouleront d'ici à quelques semaines. Certains parlent de moins de trois semaines. Cela en dépit du fait que les enseignants sont "chargés d'un trop plein de boulot" avec la préparation de la logistique des examens. Des étudiants cherchent à obtenir des aménagements de programmes du fait de la longue grève des enseignants notamment ceux de la faculté de droit. Cependant, explique notre interlocuteur, le fon-

Reprise des cours à l'université Site de Mvuni, le casse-tête de la route

tionnement de l'Université diffère selon les sites. A la faculté des sciences sis à Karthala les cours sont dispensés normalement, les examens devraient donc avoir lieu aux dates prévues. Contrairement au site de Mvuni où il est pratiquement impossible de suivre le calendrier initial ne serait-ce que du fait de la vétusté des routes qui, parfois, a été à l'origine de perturbations de cours : "Nous avons découvert en arrivant la forte détérioration des routes dues aux fortes pluies tombées les semaines dernières".

Il est vrai que la route qui mène vers le site de Mvuni est à la limite du praticable. L'écrasante majorité des bus de ramassage ne viennent plus jus-



qu'au site, les étudiants descendent en cours de route et doivent faire le reste du parcours à pieds : "c'est toujours pareil quand il pleut, nous nous trouvons dans l'obligation d'arrêter les cours pendant des jours" déplore Hassan Mgomri.

Ce même cri est lancé par tous les étudiants du site. L'état désastreux de la route est entrain de venir à bout de la volonté de certains qui ne peuvent plus : "Les bus nous laissent à plus de 200 m du site, on doit monter à pied avec comme conséquence des retards en classe", se plaint Mouktafi Bakar, étudiant en deuxième de Léa qui précise : "bien que les enseignants se rendent dans les salles de classe et font cours, les étudiants, eux n'ont pas encore repris le bon rythme".

Plus encore, certaines classes n'ont pas encore vu leurs enseignants. "Nous sommes venus depuis lundi, nous sommes restés jusqu'à tard dans l'après midi et nous n'avons pas vu un seul enseignant. Idem pour mardi", réplique pour sa part Hachimia Maoulida, étudiante en première année de Léa. "Il y a ceux qui font cours normalement et ceux qui en font moins, et les autres...", conclue-t-elle.

Djamal tempère... à sa manière : "les enseignants ne sont pas encore réveillés. Certains viennent, entrent dans les classes et ressortent sans faire cours". Mais, l'étudiant en histoire a bon espoir que d'ici peu de temps, ils mettront le paquet "car des examens nous attendent".

Abouhariat Saïd Abdallah

Société Nationale des Télécommunications
Comores TELECOM
Direction commerciale
Département Communication et Marketing



ENCORE ET TOUJOURS
A COMORES TELECOM

Encore une fois, Comores Telecom vous offre la possibilité de disposer des services confort, personnalisés et appliqués à la demande sur votre téléphone fixe.

Alors, si vous êtes intéressé ? C'est simple !!!!
Il suffit de vous rendre à un de nos services commerciaux le plus pro-

ches de chez vous pour effectuer votre ou vos choix sur les divers services que le réseau du téléphone fixe et du CDMA de Comores Telecom vous propose.

Vous trouverez ci-dessous une première liste sur laquelle nous vous laissons la latitude de pointer les services qui vous inspire le mieux.

Comores Telecom ne cessera jamais de vous accompagner pour mieux vous servir.

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter le service +commercial de Volo Volo au 763 43 45.

Facturation détaillée	Edition des appels effectués sur une période donnée.	275 FC la page
Appel en instance	Appel mis en attente pendant que le poste appelé est occupé.	1000 FC/ bimestre
Duplicata de facture	Une copie de la facture originale en cas d'une perte éventuelle.	1000 FC
Renvoi temporaire	Appel renvoyé sous réserve d'être attribué en priorité sur le poste	1000 FC/ bimestre
Indication d'appel externe	Signalisation d'appel par un bip si le poste est occupé.	1000 FC/ bimestre
Conférence à trois	Communication répartie sur trois postes.	1000 FC/ bimestre
Identification d'appel sur poste occupé	Le numéro de la ligne d'appel s'affiche sur le poste occupé.	1500 FC/ bimestre
Rappel automatique	Dès que le poste occupé est libéré, le renvoi est automatique	1000 FC/ bimestre
Réveil électronique	Programmation de réveil.	500 FC/ bimestre
Télé taxation	La possibilité d'être en profil commercial dans le but d'exercer le taxi phone.	2500 FC/ bimestre
Inscription sur liste rouge	Masquer la ligne d'appel	2500 FC/ bimestre

